

Sainte-Anastasie sur Issole



La forêt part en fumée...



Pas d'imprudence en territoire méditerranéen

BULLETIN MUNICIPAL

JUIN - JUILLET 2013
N°270

LE MOT DU MAIRE

Depuis « la guerre du feu » nous savons que bien avant la boîte d'allumettes et le tesson de bouteille, l'homme préférerait le pot au feu à la chair crue de ses ennemis.

De nos jours, cette découverte magique s'avère pourtant en Provence un fléau redoutable. Aussi craignez sans état d'âme cette frayeur et même cette panique qui demain peut-être vous étreindra et s'emparera de vous à l'approche de la moindre fumée résineuse fut-elle de l'innocent barbecue de votre très cher voisin.

Aussi, alors qu'il est encore temps n'hésitez pas à tondre, tailler et trucider les broussailles alentour. Et puis surtout, inspirez-vous largement des prescriptions bibliques redoutables ci-jointes énoncées par le nouvel arrêté préfectoral en date du 16/05/2013*.

Ce n'est là que le message aussi bref et simple que nous le permet la traditionnelle trêve estivale si présente dans notre mémoire collective.

Quant à nos amis vacanciers, qu'ils sachent bien que pour leurs grillades, il leur sera toujours possible de se les faire servir à table à la terrasse d'un restaurant sans devoir subir l'arrivée à "l'improviste" et "toutes sirènes hurlantes", du corps des sapeurs pompiers le plus proche.

Bonnes vacances.

*www.var.gouv.fr

Jean-Pierre MORIN



E-mail : s.anastasie@wanadoo.fr site : www.ste-anastasie.fr

REGLEMENTATION DE L'EMPLOI DU FEU ET DU BRULAGE DES DECHETS VERTS DANS LE VAR

Réglementation de l'emploi du feu et du brûlage des déchets verts dans le département du Var

Arrêté préfectoral du 16/05/2013 (résumé des principales dispositions)

DISPOSITIONS GENERALES (applicables à tous)	En tout lieu du département	Incinérer des déchets y compris déchets verts (déchets de jardin, de tonte, de taille)	INTERDIT							
	A l'intérieur des bois, forêts, landes, maquis, garrigues et sur les voies traversant ces espaces	Jeter des objets en ignition	TOLÉRÉ		INTERDIT		TOLÉRÉ			
DISPOSITIONS APPLICABLES AU PUBLIC	A l'intérieur des bois, forêts, landes, maquis, garrigues et à moins de 200 m de ces espaces	Porter ou allumer du feu	INTERDIT							
	DISPOSITIONS APPLICABLES AUX PROPRIETAIRES ET AVANTS DROIT	A l'intérieur des bois, forêts, landes, maquis, garrigues et à moins de 200 m de ces espaces	Incinérer des végétaux coupés ou sur pied issus de : - travaux agricoles, - travaux forestiers, - débroussaillages obligatoires, - végétaux infestés par organismes nuisibles.	1/01 31/01 POSSIBLE <i>sauf</i> art 1 ou 2	1/02 31/03 POSSIBLE EN L'ABSENCE DE VENT (Déclaration en mairie sur imprimé n°1) <i>sauf</i> art 2	1/04 31/05 POSSIBLE <i>sauf</i> art 1 ou 2	1/06 30/09 INTERDIT <i>sauf</i> si dérogation préfectorale pour travaux d'intérêt général (à demander 3 semaines au moins avant date prévue sur imprimé n°4)	1/10 31/12 POSSIBLE <i>sauf</i> art 1 ou 2	1 INTERDIT Les jours de vent de plus de 40 km/h 	2 INTERDIT pendant les épisodes de pollution de l'air
Ecobuer (pour les horticulteurs de plantes à bulbes)			POSSIBLE <i>sauf</i> art 1 ou 2	POSSIBLE <i>sauf</i> art 1 ou 2	INTERDIT <i>sauf</i> si autorisation du maire (à demander 10 jours au moins avant date prévue sur imprimés n°2 ou 3)	POSSIBLE <i>sauf</i> art 1 ou 2	POSSIBLE <i>sauf</i> art 1			
		Allumer des feux de cuisson ou d'artifice	POSSIBLE <i>sauf</i> art 1	POSSIBLE <i>sauf</i> art 1	POSSIBLE <i>sauf</i> art 1	POSSIBLE <i>sauf</i> art 1	POSSIBLE <i>sauf</i> art 1			

➤ Déclarations, autorisations ou dérogations doivent pouvoir être présentées à toute réquisition.

➤ Le respect de cette réglementation ne dégage en aucune manière la responsabilité civile de l'auteur.

➤ Le non respect de cette réglementation est sanctionné par une contravention.

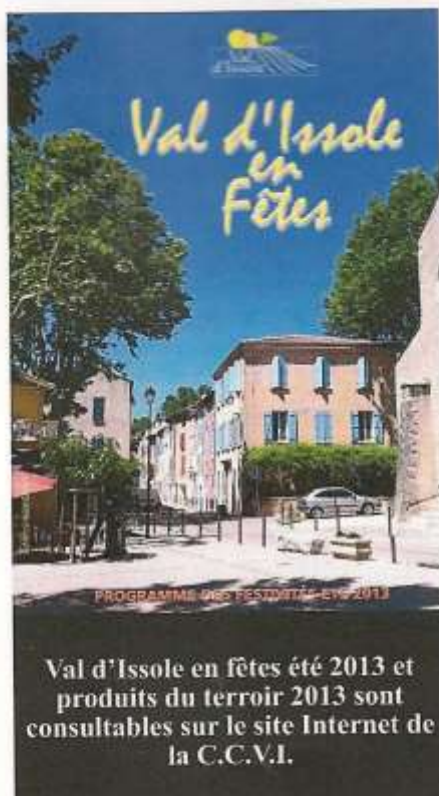
POSSIBLE sauf art 1 ou 2 et sous réserve de respecter les consignes suivantes : brûlages autorisés uniquement entre 8h et 16h30 (avant 10h pour écobuage), pas de foyer sous les arbres, bande de sécurité de 5 m débroussaillée et mise à l'écart des foyers, surveillance permanente avec moyens permettant le contrôle et l'extinction à tout moment, extinction totale par royage en fin d'opération, s'assurer de l'extinction complète en partant.

1- Vent supérieur à 40 km/h

2- Épisodes de pollution de l'air (voir site internet : www.atmospaca.org)

Informations et imprimés sur le site internet : www.var.gouv.fr

Dans ce beau territoire méditerranéen où les forêts, garrigues et maquis composent nos paysages, une grande vigilance s'impose. Si vous êtes témoins d'un départ de feu téléphonez aussitôt pour prévenir les secours au : **18** ou **112** en précisant la localisation, la cause éventuelle, la nature des dégâts et des risques.



C.C.A.S

PLAN CANICULE



Avec l'été les températures vont, en principe, s'élever. Et comme chaque année les prescriptions diffusées par l'INPES pour lutter contre la canicule sont diffusées dans tous les médias et dans les pharmacies. Celles-ci rappellent les moyens à mettre en place auprès des enfants, des personnes âgées et des travailleurs exposés à la chaleur.

Les règles de prévention sont simples et s'appliquent à tous :

- Ne pas sortir aux heures les plus chaudes
- Maintenir sa maison à l'abri de la chaleur
- Boire beaucoup d'eau
- Donner de ses nouvelles et ne pas hésiter à s'inscrire sur le registre du C.C.A.S ou à contacter ce service au 04.94.69.64.47 si vous avez besoin d'aide
- Etre vigilant et signaler au 15 toute personne victime d'un malaise

NOUVEAU

Conciliateur de justice du canton de la Roquebrussanne

Le Conciliateur de justice reçoit pour le canton en Mairie de la Roquebrussanne le samedi matin sur rendez-vous de 9 heures à 12 heures.

Les rendez-vous se prennent en Mairie de la Roquebrussanne Tel : 04.94.37.00.90

Maison de l'Emploi

La Maison de l'Emploi et de la Formation de la Provence Verte et du Haut Var organise pour la 3ème fois le salon de la création d'entreprise, Créa'Pro, qui se déroulera le 27 septembre 2013 à Brignoles sur le site de la foire.



ÉLECTRICITÉ RÉSEAU DISTRIBUTION FRANCE

COUPURES DE COURANT POUR TRAVAUX

Horaires des coupures :
mardi 9 juillet 2013
de 14h00 à 17h00

Quartiers ou lieux-dits :

- 6 au 8 RUE DE PROVENCE
- 43 au 45 RUE NOTRE DAME
- 1 au 5 RUE GENERAL DE GAULLE
- 77 CHEMIN DES VIGNARETS
- 1 au 9, 2 au 4, 8 ou 10 RUE DU VIEUX MOULIN
- 2 au 8 TRAVERSE JEAN GIONO

EXPOSITION D'ASTRONOMIE Du 1er juillet au 31 août 2013

EXPOSITION scientifique, historique et artistique : maquettes martiennes, photos géantes, instruments d'observation anciens et récents, scrap Astro-Provence, peintures et croquis cosmiques, cuisine solaire, écouter les sons du cosmos, ... Dans les cuves de l'ancienne salle coopérative nouvellement restaurée. (salle Albert Garnier)

Visite guidée gratuite tous les jeudis, de 15h à 18h et les autres jours sur rendez-vous.

OBSERVATION du ciel nocturne depuis l'arboretum (si le temps le permet), à l'aide de divers instruments : découvrir les constellations du ciel d'été, les étoiles filantes, Saturne et ses anneaux, une étoile qui naît, une étoile qui meurt, une galaxie, ...

Gratuit, sur rendez-vous.

Programme complet sur <http://lesentierdesplanetes.webnode.fr/>

Contacts : Le Sentier des Planètes : 06.99.42.42.47 ou Astro-Provence : 06.03.28.55.46



A compter du mardi **4 juin 2013**, votre boulangerie pâtisserie L'Amandine sera ouverte les **après midis uniquement au village** de 16h15 à 18h45, et non plus aux Négadisses.

Horaires :

Fermé tous les lundis

Négadisses : ouvert du mardi au dimanche de 7h00 à 12h30

Village : ouvert du mardi au dimanche de 6h30 à 12h30 et de 16h00 à 18h45

Samedi et dimanche ouvert uniquement le matin

Restaurant scolaire

Alors que l'année scolaire s'achève « et que nous en faisons les comptes » nous constatons un montant de **non payés** de 3 249.00 € (ce qui fait beaucoup).

Nous rappelons donc à ces familles de bien vouloir réparer leur oubli et s'acquitter de cette dette.

Nous les en remercions.



REMISE DES DIPLOMES AUX STAGIAIRES DE LA P.M.M

Le samedi 1er juin en présence des autorités civiles et militaires les stagiaires de la Préparation Militaire Marine ont reçu leur diplôme concrétisant leur engagement lors de la session 2012/2013.

FETE DE LA MUSIQUE

« Brel.... Trente ans déjà »



Dimanche 23 juin 2013 en fin d'après-midi un tonnerre d'applaudissements a retenti sous les « voûtes » de la salle polyvalente pour saluer la performance des artistes – Les musiciens du Fauvery et le chanteur Vincent Chinardet sous la direction de Philippe Allegrini – interprétant les œuvres de Jacques Brel.

Les plus belles chansons de son répertoire et les plus évocatrices de sa vie passionnée ont suscité beaucoup d'émotions parmi un public nombreux venu assister à cette représentation.



Déchets des ménages (mais pas n'importe lesquels)

Sans doute à l'approche des contrôles d'installations sanitaires individuelles par la Communauté de Communes quelques uns de nos concitoyens ont trouvé très pratique et sans doute peu coûteux de vidanger eux-mêmes leur fosse septique et d'en évacuer allègrement le contenu liquide et nauséabond dans le container poubelle le plus proche.

Aussi aux auteurs de ces exploits "éclaboussants" les éboueurs adressent leurs très sincères remerciements et leurs sincères salutations.

CHANGEMENT DE PROPRIETAIRE

SALON DE COIFFURE

Eve COIFFURES

Cynthia et Jennifer

Récompensés par de nombreux prix et diplômes :
Coiffure de circonstance, de mariée, élégance, gala...

Cynthia et Jennifer, seront vous conseiller pour révéler votre beauté.

Styliste visagiste, épilation du visage et maquillage

Réservation au 04.94.72.29.45

NOUVEAUX HORAIRES : A partir du 1^{er} Juillet

Mardi, Mercredi et Jeudi : de 9h00 à 12h00

et de 14h00 à 18h00

Vendredi : de 9h00 à 18h30

Samedi : de 8h30 à 18h00

À très bientôt

Cynthia B.



TRAVAUX DU MOIS

- **Entretien des espaces verts :** Tonte du Pré de la Font, du Pré de Naple, du stade, des abords des écoles, du terrain du parapente, des allées du cimetière, autour de la gare

Elagages au pré de la Font, chemin des Vaux et des Ecoles, éparage et débroussaillage des chemins

Désherbant dans l'arboretum
Débroussaillage du tennis

- **Réparations des installations :** remise en état des protections du DAB, travaux dans les écoles

- **Travaux divers :** opération nids de poule ;
préparation des festivités

INFORMATION nouveau numéro



Sainte-Anastasie sur Issole

FESTIVITES ETE 2013

DIMANCHE 14 JUILLET

Place des Ferrages

- 11h30 ANCHOIADE offerte par la Mairie et le Comité des Fêtes avec la participation de la Chorale "CHANT ET AMITIE"
- 17h JEUX D'ENFANTS et Concours de Chant et d'Orchestres Amateurs
- 21h30 BAL public avec NUIT REBELLE

DU VENDREDI 19 AU LUNDI 22 JUILLET

Place de la Gare et Place des Ferrages
(voir programme sur la page suivante)

LUNDI 22 JUILLET

Parking des Ferrages

- 22h30 FEU D'ARTIFICE



SAMEDI 27 JUILLET

Place de la Gare

FOIRE à la BROCANTE, PUCES, MARCHE
PAYSAN, PRODUITS BIO de 17h à 24h

Pour tout renseignement : 06.84.96.68.29

SAMEDI 3 AOÛT

Place de la Gare

FESTIVAL POLYNESIEN à partir de 10h et toute
la journée

inscriptions et participations : 5 €

Rens : Florence "Tahiti Nui" 06.09.21.13.04

DIMANCHE 11 AOÛT

26ème Edition de la Course pédestre des
"BOUCLES DE L'ISOLE"

- 9h Départ donné par Monsieur le Maire, Rue du Général de Gaulle, 11 km 200 dans les rues et les chemins du village ;
- 10h45 Courses pour les jeunes : 1 km pour l'éveil athlétisme et poussins, 3 km pour les benjamins et les minimes ;
- Pour les marcheurs : 8h30 Départ rue du Général de Gaulle. Circuit de 9 km sur les hauteurs de Ste-Anastasie.

Bulletins d'inscriptions à retirer et à déposer en
mairie jusqu'au 9 août 2013.

Circulation limitée et/ou interdite au centre du village
de 8h30 à la fin des épreuves.

JEUDI 15 AOÛT

Place de la Gare

- 13h MECHOUI organisé par le Comité des Fêtes
Adultes 18 €, (moins de 14 ans se faire inscrire
auprès du Comité au 06.84.96.68.29). Paiement à
la réservation. Inscriptions à la Boulangerie, au
Tabac/Journaux, au Bar des Amis, à l'épicerie
PROXI ou auprès du Comité (dans la limite des
places disponibles)

- 16h PETANQUE à la mée

- 20h30 MACARONADE Inscriptions à la buvette
de 16h à 19h ou auprès du Comité

Prix : 8 €

(Pour le méchoui et la macaronade, pensez à
apporter vos couverts, merci)

- 22h SPECTACLE MUSICAL avec "JEAN-
MAX"

Rens : J-Jacques GUIGNIER 06.84.96.68.29

SAMEDI 17 AOÛT

Place des Ferrages

- 11h COMMEMORATION de la LIBERATION
du VILLAGE le 17 août 1944 par la 3ème
DIVISION d'Infanterie Américaine - Dépôt de
gerbes

SAMEDI 7 SEPTEMBRE

Salle polyvalente

FORUM DES ASSOCIATIONS de 14h à 18h

SAMEDI 14 SEPTEMBRE

Pré de la Font

- 10h JOURNEE "RIVIERE PROPRE"

SAMEDI 21 SEPTEMBRE

Salle polyvalente

- 20h30 CONCERT par le groupe "MASTERKI"
(musique tzigane, sud-américaine)

Entrée libre

Renseignements en Mairie

DIMANCHE 22 SEPTEMBRE

Place de la Gare

- de 7h à 19h FOIRE à la BROCANTE, PUCES,
MARCHE PAYSAN, PRODUITS BIO

Rens : J-Jacques GUIGNIER 06.84.96.68.29

FETE DE LA SAINT JUST 2013

VENDREDI 19 JUILLET

AUBADES aux villageois et estivants par la PEÑA LOS PESCALUNAIRES

18h00 camping de la Vidaresse

18h30 parking des Ferrages, rue de Provence

18h45 place Saint Just, rue Raynouard

19h00 rue des Aires, rue des Poilus

19h30 Placette de l'Eglise, rue Notre Dame, Pizzeria la Guinguette

20h00 bar des Amis

20h15 l'Annexe

Place des Ferrages

21h30 **RETRAITE AUX FLAMBEAUX**

avec la participation de la PEÑA + majorettes

Place de la Gare

22h00 **REVUE** cabaret "Sacré Montmartre" suivi d'un DJ

SAMEDI 20 JUILLET

Place des Ferrages

11h45 **APERITIF PUBLIC** offert par la municipalité aux habitants du village, aux associations et aux vacanciers

Place de la Gare

17h00 **JEUX D'ENFANTS**

22h00 **BAL** (pour les Jeunes)

DIMANCHE 21 JUILLET

Eglise de Sainte-Anastasie

9h00 **MESSE DE LA SAINT JUST**

Place de la Gare

13h00 **AÏOLI Monstre** - Prix 18 € - Paiement à la réservation. Inscriptions à la Boulangerie, au Tabac/presse, chez Proxi, au bar des Amis ou auprès du Comité (dans la limite des places disponibles)

Inscription de tous les enfants de moins de 14 ans uniquement auprès du Comité (pensez à apporter vos couverts, merci)

15h30 **CONCOURS DE BOULES** à la mêlée (tirage à 15h)

20h30 **MACARONADE** Inscriptions à la buvette de 16h à 19h ou auprès du Comité - Prix 8 € (pensez à apporter vos couverts, merci)

22h00 **BAL** avec JEAN-MAX

LUNDI 22 JUILLET

Place des Ferrages

20h00 **COLOMBO de POULET ANTILLAIS** - Prix 15 €

Paiement à la réservation en Mairie du lundi 8 au 19 juillet 2013

22h30 **FEU D'ARTIFICE** sur le Parking des Ferrages

BAL Retro avec STEPHANE pendant le repas et après le feu d'artifice

Organisateur : Comité des Fêtes 06.84.96.68.29 et Mairie 04.94.69.64.40

Siège social : Mairie 83136 Ste-Anastasie sur Issole

Le Comité décline toute responsabilité en cas d'accident et se réserve le droit de modifier le programme.

La vente ou l'usage de pétards ou de tout autre engin détonnant est formellement interdit.

L'abus d'alcool est dangereux ...

Service d'ordre assuré

F
E
T
E

F
O
R
A
I
N
E

LA VIE ASSOCIATIVE

STE ANASTASIE



柔道

Le 14 juin 2013 a eu lieu l'assemblée générale du club de judo de Sainte-Anastasia. A cette occasion a été évoqué le remplacement des membres du bureau. En effet, notre secrétaire Corinne Davadan déménageant, nous recherchons des volontaires pour prendre le relais du club, les membres actuels devant se plier à d'autres obligations. N'hésitez pas à nous contacter pour toute candidature ou questions, il en va de la continuité du club en fonction également de l'effectif que nous aurons à la rentrée.

Suite à cette réunion, nous avons décidé d'ouvrir une section self défense qui se déroulera en après-midi, jour scolaire. Le créneau n'étant pas encore défini, nous vous invitons à venir vous renseigner au forum.

L'assemblée a été suivie d'un goûter pour remercier nos judokas en cette fin d'année sportive.

A cette occasion une coupe a été remise à Thomas Davadan qui finit 3ème de la compétition régionale benjamins.

Toutes nos félicitations !

Nous remercions tout particulièrement notre professeur Claude Hengbart qui a permis à Thomas d'atteindre ce niveau.



Nous vous attendons nombreux au forum des associations le 7 septembre.

Bonnes vacances

Le bureau



LES BOUCLES DE L'ISSOLE :

26ème édition des Boucles de l'Issole – Dimanche 11 Août 2013
(voir détail sur la page festivités)

Course pédestre de 11,5km organisée par l'ASL et la commune de Ste-Anastasia, avec l'appui des commerces du village, le Crédit Agricole Côte d'Azur et le supermarché Casino de Garéoult.

Ouverte à tous et à toutes cette course comptera encore cette année pour le challenge départemental et le spidiron Côte d'Azur.

Les bulletins d'inscription sont à retirer à la mairie, au magasin Intersport de Brignoles, au magasin Endurance Shop Z.I La Garde ou par internet www.kms.fr. Les dossiers avec copie de la licence et certificat médical peuvent être déposés jusqu'au 9 août.

Toute personne désireuse d'apporter son soutien et d'aider l'organisation prendre contact avec les responsables : Patricia LEPREUX 06 72 15 88 17 – Alain DARDOUILLET 04 94 72 26 12 ou la mairie de Ste-Anastasia.





Homage

A la mémoire de Mr Yvon IVARS qui fut durant de nombreuses années dirigeant au club de Football de Ste-Anastasia, ses amis et les anciens joueurs organiseront une rencontre amicale le dimanche 7 juillet à partir de 9h au stade municipal.

Toutes les personnes qui ont connu et les jeunes qui ont été formés par Yvon seront les bienvenus ce jour là.

Contact Maria au 06.52.00.13.16

A l'issue de cette rencontre sportive une plaque sera déposée au cimetière de Ste-Anastasia. Un repas amical suivra.



Football club de Ste-Anastasia

A l'issue de l'Assemblée Générale du 22 juin 2013, le club de football de Ste-Anastasia a élu un nouveau bureau. Le nouveau président est Mr Olivier VACELET.

Cette année le club de foot fort de 63 enfants licenciés et 30 adultes a pu engager 5 équipes en championnat, ainsi qu'une équipe vétérans. L'année prochaine au vue de ces effectifs le club devrait pouvoir évoluer en U13, U10, U8-U9, U6-U7 et vétérans.

Je remercie toutes les personnes qui au fil de ces 14 années que j'ai passé au club m'ont accordé leur confiance et souvent leur amitié, ainsi que tous les bénévoles qui ont beaucoup donné pour que les enfants et les jeunes puissent apprendre, jouer et progresser dans ce sport si souvent décrié mais pourtant porteur de saines valeurs. Ce sont celles-ci qui ont de tout temps été inculquées à Ste-Anastasia, car partout où nous avons joué, l'unanimité se faisait autour du fair play des joueurs et de nos dirigeants.

Amicalement à tous.

*Olivier HOFFMANN,
Président sortant.*

Comité des Fêtes de Ste-Anastasia

le samedi 27 juillet 2013 de 17h à 24h
FOIRE à la BROCANTE, MARCHÉ PAYSAN
et PRODUITS BIO

RAPPEL

La Société de Chasse de Ste-Anastasia
« L'AMICAL »

tiendra ses permanences, pour délivrer les permis, à l'ancienne mairie de 17h à 18h les jours suivants :

samedi 13 juillet, le 27 juillet, et le 17 août

En dehors de ces jours il n'y aura pas d'autres permanences

*Le Président,
Michel SAUZEDE*



CLUB DES CIGALES

L'été arrivant les Cigales vont en profiter pour s'égailler dans la nature.

En fin pas toutes les Cigales, car celles qui ont plutôt la fibre « fourmi » vont travailler tout le mois de juillet dans la confection notamment d'écharpes de laine pour cet hiver.

Les activités reprendront en septembre après le forum des associations qui se tiendra le 7 septembre 2013 à la salle polyvalente.

Les sorties proposées pour la fin de l'année méritent d'être signalées :

- le 15 septembre : Pique nique de Cohésion
- le 16 novembre au Zénith Toulon : Stars 80
- le 19 novembre au Zénith Toulon : Casse-noisette (ballet)
- le 28 novembre au Zénith Toulon : Roméo et Juliette
- Sortie d'une journée à San Remo en décembre pour les achats de Noël

D'autres projets de sortie seront proposés dans le bulletin prochain.

Renseignements : 04.94.72.21.98

2ème date pour le voyage TOULON / TENDE du train touristique : samedi 12 octobre 2013.

Bon et bel été à tous
Rose-Marie

FORUM des ASSOCIATIONS

**Samedi 7 septembre 2013
de 14h à 18h à la Salle polyvalente**

Notez dès à présent cette date car c'est le moment privilégié pour rencontrer le monde associatif du village qui regroupe près de 30 associations.

Inscriptions scolaires 2013/2014

GARDERIE SCOLAIRE

Inscriptions année 2013-2014

La garderie scolaire fonctionne dans les conditions suivantes :

Lundi, mardi, jeudi, vendredi :

- Matin de 7h30 à 8h30
- Soir de 16h30 à 18h précises

Si aucune inscription préalable n'est nécessaire le matin, il est toutefois demandé aux parents d'inscrire leur enfant auprès de la responsable de la garderie le matin avant 8h30 pour la garderie du soir.

TARIF : pour toute prise en charge effectuée par le personnel de surveillance, les frais de participation dus par les parents sont de 1 € par jour (matin et/ou soir), les tickets sont en vente à la mairie aux heures d'ouverture auprès du service des affaires scolaires.

- tout enfant que l'on ne vient pas chercher dès la sortie de l'école « est pris en charge ».
- tous les paiements sont effectués d'avance, soit le matin pour la journée.

A défaut de cette procédure les enfants ne seront pas accueillis.

RESTAURANT SCOLAIRE

Vous pouvez inscrire vos enfants au restaurant scolaire dès à présent.

Vous devez vous munir des justificatifs suivants :

- domicile de moins de 3 mois (SEERC, Telecom, EDF)
- travail (attestation patronale à défaut des 2 derniers bulletins de salaire des deux parents).
- n° Allocataire CAF

Nota : pour le jour de la rentrée, inscrire les enfants impérativement avant le **30 août** (au plus tard à 9h).

TRANSPORTS SCOLAIRES *Délivrance des cartes*

Les cartes de transports scolaires seront délivrées en mairie à compter du **19 août 2013**.

Prix : 110 € (tarif forfaitaire pour l'année scolaire)

Pour les nouveaux inscrits se munir de deux photos d'identité, pour les autres une seule photo est demandée.

ECOLE PRIMAIRE ET MATERNELLE

Inscriptions le **vendredi 30 août 2012** de 9h00 à 12h00.

En cas d'impossibilité Tel : 04.94.72.25.14

Transports VARLIB : Nouveaux tarifs

Informations tarifaires

BILLETS	TARIFS 2013 à l'unité	TARIFS 2013 10 voyages
Zone 1 : Var et communes limitrophes	3 €	21 €
Zone 2 : zone 1 + Cannes, Grasse et Gassin	4 €	28 €
Zone 3 : zone 2 + Aix-en-Provence et Marseille	6 €	42 €
Zone 4 : zone 3 + aéroport de Nice	20 €	140 €

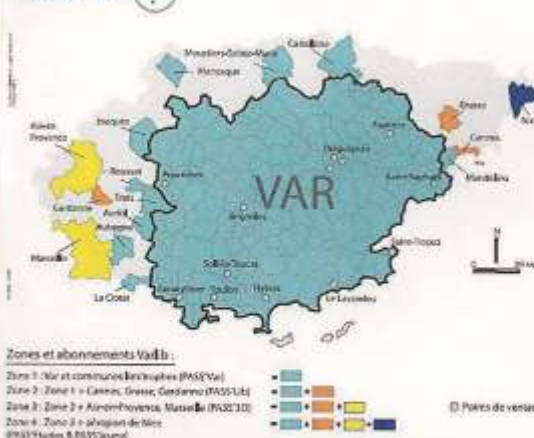
Les billets 10 voyages se sont par conséquent et sont utilisables par plusieurs personnes.
La correspondance est gratuite dans un délai de 90 minutes après la navette dans le premier sens.
(non valable pour un trajet retour).

NOUVEAU : Billet aller-retour dans la journée Var et communes limitrophes = 5 €

ABONNEMENTS	TARIFS 2013 Mensuels	TARIFS 2013 Annuels
PASS VAR Zone 1	31 €	180 €
PASS VAR Zone 2	36 €	200 €
PASS VAR Zone 3	100 €	1 000 €
PASS'Droits Étudiants et jeunes en formation	24 €	240 €
PASS'Jeune Collégiens et lycéens aquaviva		110 €

Les abonnements des adultes peuvent être pris en charge à 50 % par la collectivité.

Zones varlib



LE CALENDRIER DES MANIFESTATIONS

*Voir page centrale du bulletin
pour les Festivités*

Mercredi 3 juillet :

Assemblée Générale Danse Tasié
Salle polyvalente à 19h

Dimanche 7 juillet :

Tennis : Remise des prix à 15h salle polyvalente

Les petites annonces :

Appartement sans prétention sur
CD15 à louer de juin à septembre
250 €/semaine,
4 couchages.
Tel : 06.42.11.42.58



Vends store pour terrasse 3 m ; équipé système électrique
400 € Tel : 04.94.72.24.34 (répondeur)

A vendre

- Vélo de route électrique haut de gamme avec beaucoup d'options ; valeur neuf 620 € vendu 400 €
 - Belle valise à roulette en toile 5 €
 - Table basse avec tiroir en chêne + protection en verre bon état 80 €
- Tel : 04.94.72.24.01

Femme sérieuse avec références propose ses services pour le repassage et le ménage, y compris en remplacement pendant les vacances.

Paiement en CESU

Tel : 04.94.78.28.91 Port : 06.73.56.36.60 demander Michèle

Maman d'une petite fille, avec expérience, propose ses services (garde d'enfants, heures de ménage) semaine et week-end sur Ste-Anastasie.

Tel : 06.37.68.75.36

AMBUL'ANIMO
Besse sur Issole

❖ TAXI
❖ VISITES à DOMICILE
❖ PROMENADES
❖ VENTE DE CROQUETTES
❖ Et ACCESSOIRES

CONTACT
Tél : 06 58 74 48 48

Les poètes de Ste-Anastasie

A bout de souffle



A bout de souffle,
il me faut du temps
de prendre du temps.
Sur les ailes de la littérature,
avec un crépuscule rougeant dans le dos,
je me sens libérée.
Une escapade inoubliable :
le plaisir de plonger dans un livre.
Une soirée arc-en-ciel m'attend,
oscillant entre insouciance et satisfaction.
C'est un soir au paradis : unique
et exclusivement pour moi,
une détente de rêve.

Flarf by CC : mei 2013

Chants d'oiseaux

A tous les chants de radio
Je préfère le chant des oiseaux
Quand au printemps ils s'éveillent
Et disent leur joie sans pareille
D'exister par un temps si doux.
Moineaux, pies, merles, rossignols, tous
S'expriment à qui mieux-mieux
En un concert harmonieux
Que j'écoute et entends
Avec ravissement.

Domine très souvent
Comme présentement
Le chant ensorceleur
Du rossignol, roi des chanteurs.

Jeannette Carrière

ISA COIF à dom

06.81.75.50.21

Coiffeuse à domicile

Hommes, Femmes & Enfants

N° siret 512571005 504830
Dépôt légal par la ville de Besse-sur-Issole